

**ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Denain

Correspondant : Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire, BP 50213, 59723 Denain cedex, tél. : 03 27 23 59 53, courriel : service.achats.anru@ville-denain.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Fourniture et pose d'un bloc sanitaire sur la place du marché

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 44411000

Lieu d'exécution et de livraison : Espace Villars, 59220 Denain

Code NUTS : FRE11

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- A titre informatif et non contractuel, les travaux débuteront au 2ème trimestre 2018.
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Contrat de maintenance périodique du bloc sanitaire

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 avril 2018

Cautionnement et garanties exigés : Les dispositifs des articles 122 à 124 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, s'appliquent à cette consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement. Aucune demande de paiement ne peut être transmise avant réalisation des prestations. Le taux applicable en cas de retard de paiement est le taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 8 points (décret n°2013-269 du 29/03/2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. En conformité avec l'article 45 III du décret du 25 mars 2016, le mandataire d'un groupement conjoint devra être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.
En conformité avec l'article 45 V du décret du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de se présenter pour le marché en agissant à la fois:
1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements
2° en qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Cf RC
- Situation juridique - références requises : Cf RC
- Capacité économique et financière - références requises : Cf RC
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Cf RC

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières

d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Un extrait de l'inscription au Registre du Commerce des Sociétés (K ou K-Bis) délivré par les services du greffe du tribunal de commerce datant de moins de 3 mois, ou une carte d'identification justifiant d'une inscription au répertoire des métiers
- Une attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Performance économique (40 %)
- Performance technique (30 %)
- Performance esthétique (20 %)
- Délais (10 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 09 mars 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18FOUR03

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 février 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Mme Clémentine NOWAK , Mairie de Denain - Pôle Conduite d'Opérations et Investissement, 120 rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 53, télécopieur : 03 27 23 59 74, courriel : service.achats.anru@ville-denain.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mme Claudine MARQUEZ , Mairie de Denain - Pôle Conduite d'Opérations et Investissement, 120 rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 53, télécopieur : 03 27 23 59 74, courriel : service.achats.anru@ville-denain.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plateforme ACHATPUBLIC.COM

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, courriel : greffe-ta.lille@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Mairie de Denain - Pôle Achats Publics, 120 rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 42, télécopieur : 03 27 23 59 68

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3225766**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Non communiqué